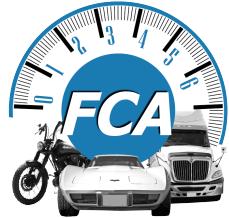


Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers



NOM DU CONTROLEUR	FAVRE Samuel	
NUMERO AGREMENT CONTROLEUR	074Z1231	<i>Favre Samuel</i>
CENTRE DE RATTACHEMENT DU CONTROLEUR	ABM CONTROLAUTO 175 route des PERDRIX 74330 - SILLINGY	
NUMERO D'AGREMENT DU CENTRE DE RATTACHEMENT	S074Z120	
DATE DE L'AUDIT CONTROLEUR	21/10/2025	
AUDITEUR TECHNIQUE	BEATRICE TABURIAUX	<i>Beatrice Taburiaux</i>

CONCLUSIONS DE L'AUDIT CONTROLEUR

Nombre de non conformité mineure (NC)	1	Nombre de non conformité critique (NCC)	0
Commentaires			
Une action qualité est à prévoir suite a cet audit			
DECISION : FAVORABLE		PROCHAIN AUDIT AVANT LE :	21/10/2027

Règle de validation de l'audit : 1 NCC ou 5 NC = avis défavorable

NCC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart influant sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

NC = non-respect d'une exigence réglementaire ou écart n'influant pas sur le résultat d'un contrôle technique périodique ou d'une contre-visite.

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FAVRE Samuel



VÉHICULE SUPERVISÉ

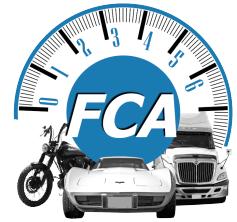
N° d'immatriculation du véhicule : EN-175-TQ Catégorie de véhicule : M1 Energie : ES
Date de mise en circulation : 29/06/2017 N° PV : 25077233

SUPERVISION DES PV DU CONTRÔLEUR

Procès verbal émis	Date	Constat
25076044	12/08/2025	RAS
25076139	20/08/2025	RAS
25076177	22/08/2025	RAS
25076243	26/08/2025	RAS
25076290	29/08/2025	RAS
25076312	30/08/2025	RAS
25076391	04/09/2025	RAS
25076538	12/09/2025	RAS
25076685	22/09/2025	RAS
25076768	26/09/2025	RAS

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FAVRE Samuel



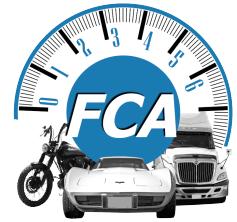
RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

Généralités		CONFORME
CONTENU DES PROCES-VERBAUX	FONCTION 0 - Identification du véhicule	CONFORME
	FONCTION 1 - Équipements de freinage	CONFORME
	FONCTION 2 - Direction	CONFORME
	FONCTION 3 - Visibilité	CONFORME
	FONCTION 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	FONCTION 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	FONCTION 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	FONCTION 7 - Autres matériels	CONFORME
	FONCTION 8 - Nuisances	CONFORME
	FONCTION 10 - Véhicules de dépannage Non concerné.	
	FONCTION 11 - Véhicules de transport sanitaire Non concerné.	
	FONCTION 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile Non concerné.	

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FAVRE Samuel



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

1 SUPERVISION DES PROCES-VERBAUX ARCHIVES

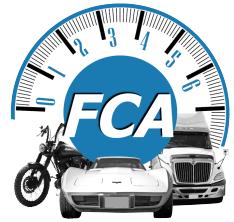
	FONCTION 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur Non concerné.	
--	---	--

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

GÉNÉRALITÉS		CONFORME
Préparation		CONFORME
SUIVI DU CONTRÔLE TECHNIQUE :	Fonction 0 - Identification du véhicule Fonction 1 - Équipements de freinage Fonction 2 - Direction 2.3.2.4. - <i>Mauvaise réalisation d'un point de contrôle n'affectant pas le résultat du contrôle technique</i> ➤ 2.1.4. Fonctionnement de la timonerie de direction : Mauvaise réalisation du contrôle du braquages des roues de butée en butée.	CONFORME CONFORME NON CONFORMITÉ
	Fonction 3 - Visibilité	CONFORME
	Fonction 4 - Feux, dispositifs réfléchissants et équipements électriques	CONFORME
	Fonction 5 - Essieux, roues, pneus, suspensions	CONFORME
	Fonction 6 - Châssis et accessoires du châssis	CONFORME
	Fonction 7 - Autres matériels	CONFORME

Rapport d'audit de Contrôleur Technique de Véhicules Légers

Contrôleur : FAVRE Samuel



RELEVÉ DES OBSERVATIONS

2 SUPERVISION D'UN CONTRÔLE TECHNIQUE

	Fonction 8 - Nuisances	CONFORME
	Fonction 10 - Véhicules de dépannage	CONFORME
	Fonction 11 - Véhicules de transport sanitaire	CONFORME
	Fonction 12 - Véhicules destinés à l'enseignement de la conduite automobile	CONFORME
	Fonction 13 - Taxis et voitures de transport avec chauffeur	CONFORME
MODALITES FINALES		CONFORME

L'équipe d'audit et la direction de l'organisme d'audit s'engagent à ne pas divulguer le contenu des preuves d'audit, toute autre information obtenue lors de l'audit ou le rapport d'audit, à toute autre partie sans l'accord explicite du commanditaire de l'audit.